COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GROUPE DU PORTE-PAROLE
ET DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'INFORMATION

....., le .....

FICHE DE BASE POUR ARCHIVES AUDIO-VISUELLES

-Numéro de fiche: 2180-PA/ -Numéro d'archives: ST 1532

-Titre: Accord de coopération CEE - Brésil.

-Source: Bruxelles, Charlemagne, 18 septembre 1980. = CCE. - 16 mm : Neg. 9 mm 23. - Muet.

-Résumé: Signature de l'accord par les représentants des différents pays : M. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg et président en exercice du Conseil des CE, M. Saraiva Guerreiro, ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Haferkamp, vice-président de la Commission des CE. Extérieur. Drapeaux et voitures officielles.

-Classification: Thorn, G. (Lux); Guerreiro, S. (Bre); Haferkamp, W. (CCE - RFA); 14.1.4 (Bre); 15.3.4

0114

Adresse provisoire: Rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles - Téléphone 735 00 40/735 80 40 - Adresse télégraphique: "COMEUR Bruxelles" - Télex: "21877 COMEU B"

FICHE DE BASE POUR PLANS D'ARCHIVES

N° ST 1532

Titre provisoire: Signature des accords CE/BRÉSIL

Lieu de tournage: Charlemagne Date: 18/9/80

Origine: CEE ©

MATERIEL DE BASE											Boite N°
Image	(16)	35	Neg	Rev	CRI	Intneg	Pos	N&B	Min: 9'23		1
Son	(Muet)	Sync	Dial:			Min:			Amb Min:		
	Sepmag16	17.5	Min:			Commag Min:			BL Min:		
Observations:											

MATERIEL ADDITIONNEL	Boite N°	Min	MATERIEL ADDITIONNEL	Boite N°	Min
1 POSITIF	9'23	1			
Observations:					

N° de fiche: N° d'archives:

Titre:

Source:

Résumé:

Classification:

NUMERO DE FICHE : .....

SUCCESSION DES PLANS

ST 1532

N°	Sec.	DESCRIPTION DU PLAN
1	0'42	1 série de plans du Charlemagne avec voiture
2		et drapeau brésilien ORDEM E PROGRESSO
3		
4	1'42	Intérieur très beau plans s/ drapeaux
5		s/ fond de ciel (à travers les fenêtres)
6		+ plans le long de la table : Mr. THORN,
7		président du Conseil et Mr. Ramiro
8		SARAIVA GUERREIRO, Ministre des
9		Affaires étrangères, de la République
10		fédérative du Brésil ; Herr HAFERKAMP
11		vient se joindre au groupe et discute.
12		
13	1'56	Mr. THORN parle ; GP de coupe s/ l'assemblée
14		+ plans s/ drapeaux
15	0'40	Mr. SARAIVA GUERREIRO parle ;
16		GP de coupe de Mr. THORN qui plaisante
17		avec Herr HAFERKAMP + Presse et équipe
18		film.
19		
20	1'59	Signature des accords par les uns et les
21		autres.
22		
23	0'24	Presse et équipe film + Shake-hand
24		des intéressés.
25		
26	9'23	
27		
28		
29		
30		

Observations :

Date : 3/10/80

Paraphe : .....

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GROUPE DU PORTE-PAROLE
ET DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'INFORMATION

....., le .....

FICHE DE BASE POUR ARCHIVES AUDIO-VISUELLES

- Numéro de fiche: -Numéro d'archives: ST 1532

-Titre: Accord de coopération CEE - Brésil.

-Source: Bruxelles, Charlemagne, 18 septembre 1980.
= CCE. - 16 mm. Neg. 9 mm 23. — Muet.

-Résumé: Signature de l'accord par les représentants des différents pays: M. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg et président en éxercice du Conseil des CE, M. Saraiva Guerreiro, ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Haferkamp, vice-président de la Commission des CE. Extérieur, drapeaux et voitures officielles.

-Classification: Thorn, G. (Lux); Saraiva Guerreiro, R. (Bre); Haferkamp, W. (CCE - RFA);

Adresse provisoire: Rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles – Téléphone 735 00 40/735 80 40 – Adresse télégraphique: "COMEUR Bruxelles" – Télex: "21877 COMEU B"

FICHE DE CONTRÔLE

Date : 18/9/80. Nr. 183/80.

SUJET/ Signature accord CF / Brésil

PELLICULE IMAGE

16mm 35mm REV. Marque K 7247 Quantité : 1 x 30m

Coul. N/B NEG Code _____ Longueur/ _____

PELLICULE SON

Bande 1/4" _____ Marque _____ Quantité : _____

Cassette _____ Code _____ Longueur/ _____

16 mm magn. _____

BANDE VIDEO

VCR _____ U.MATIC _____ 1" _____

2" _____

Autres : _____ Longueur/ _____

DESTINATAIRE

Pour accord : _____

REÇU PAR :

Date : Guy Hermann ?

TECHNIQUE

70

DIRECTION GENERAL X
GROUPE DU PORTE-PAROLE
Division: RADIO-TV-FILMS

PROGRAMME: ACTION : 94

archives

FICHE DE TOURNAGE

Nr : pr.
Nr : st.
Nr : pi. 183/80

DATE : 18/9/80 HEURE : 12 h

LIEU : CHARL

SUJET : Signature accord CE/Brésil

Durée de la prestation :
DE ..... A .....

EQUIPE TECHNIQUE	PRESTATION	FR. de DEPL.	BON N°	ESTIMATION
Réalisateur : PG				
Caméra/ Guy				
Opérateur son :				
Assistant :				
Eclairage :				
Autres :				
Transports :				
Frais de déplacement :				
sous total :				

PELLICULE IMAGE/SON _____ BON N° ESTIMATION

35mm (16mm) ..... M. marque : K REF. 7247 Nb boîtes 1 x 30 m
Coul. N/B
REV/NEG
Fournisseurs : Studio CE

..... M. marque : IMAGES.. REF. ____ SON..... Nb boîtes ____ Sous total :

LABO IMAGES : (I/317) . Prix au mètre BON N° ESTIMATION

DEV REV/NEG ◺ POUSSE ◺
RUSH Coul. N/B ____ CORRIGE ◺
SALLE DE MONTAGE ◺ MONTEUR ◺ Nb d'H. ____ Sous total

LABO SON : _____ Prix au mètre BON N° ESTIMATION

Bande 1/4" ◺ Ambiance ◺
16mm Magn. ◺ Synchro O ◺
Cassettes ◺ Son intégral ◺
Sous total

TRAVAUX SUPPL./DESTINATION : _____ METRAGE ____
FACTURER A : _____ BUDGET : _____ BON N° ESTIMATION

EMULSION B/A INTER NEG ◺
35mm/16mm CRI ◺ Envoyé le : .....
Coul. N/B COPIE RUSH ◺ Retour le : .....
EMUL B/A COPIE CORRIGE ◺

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

SIGNATURE DU RESPONSABLE : TOTAL GEN.

VERIFICATIONS METRAGE FIN. 9 COPIES 9123 Observations :
Date fin Produc. IMAGE _____ Durée : _____
SON _____ ST 1532 MONTAGE Signature :

31 mai 86

[redacted]

CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
SECRETARIAT GENERAL

[redacted]

COMMUNICATION A LA PRESSE

Bruxelles, le 18 septembre 1980
9550/80 (Presse 121)

Le 18 septembre 1980, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du Conseil des Communautés européennes, 170 rue de la Loi, à Bruxelles, a été signé l'accord de coopération entre le Brésil et la Communauté européenne.

L'accord de coopération a été signé :

- au nom de la République fédérative du Brésil par M. Ramiro SARAIVA GUERREIRO, Ministre des Affaires étrangères ;

- au nom de la Communauté européenne par M. Gaston THORN, Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg et Président en exercice du Conseil, et par M. Wilhelm HAFERKAMP, Vice-Président de la Commission.

La partie de l'accord relative à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier a été signée par les Représentants des Etats membres. (1)

(1) Les listes de la délégation brésilienne et des Représentants des Etats membres sont reprises en Annexe.

.../...

1. L'Accord-cadre de coopération entre la Communauté économique européenne et la République fédérative du Brésil est appelé à remplacer l'Accord commercial de 1974. Il a une durée initiale de 5 ans, renouvelable ensuite tacitement chaque année.

2. Cet Accord introduit une nouvelle dimension dans les relations entre les partenaires. En effet, si l'ancien Accord était un Accord traditionnel de caractère commercial avec des références à certains problèmes sectoriels, le nouvel Accord vise à favoriser une expansion et un développement harmonieux de la coopération commerciale et économique en général entre les deux parties.

3. Il s'agit d'un Accord-cadre, qui fixe des objectifs et des modalités d'action de caractère général. Une de ses caractéristiques essentielles est de favoriser la coopération entre les opérateurs économiques des deux parties.

4. L'Accord a un caractère évolutif. Aucun domaine susceptible de faire l'objet d'une coopération économique et relevant de la compétence communautaire n'est exclu a priori, les deux parties à l'Accord se proposant d'explorer en commun, dans le cadre d'une Commission mixte, les possibilités concrètes de coopération susceptibles d'être envisagées.

5. L'Accord comporte notamment les orientations ci-après :

i) En matière commerciale, en plus de la clause de la nation la plus favorisée que les deux parties appliqueront réciproquement, les objectifs essentiels de l'Accord sont le développement et la diversification des échanges. C'est dans cette optique générale que les deux parties s'emploieront à

- accorder les plus larges facilités pour les transactions commerciales présentant un intérêt pour l'une ou l'autre partie ;
- coopérer bilatéralement et sur un plan multilatéral à la solution des problèmes commerciaux d'intérêt commun, y compris ceux relatifs aux produits de base, produits semi-manufacturés et manufacturés ;
- tenir pleinement compte de leurs besoins et intérêts respectifs en ce qui concerne aussi bien l'accès aux ressources et la transformation ultérieure de celles-ci que l'accès aux marchés respectifs pour les produits semi-manufacturés et manufacturés de chacune ;
- rapprocher les opérateurs des deux régions dans le but de diversifier et accroître les courants d'échanges existants ;
- étudier et recommander des mesures de promotion commerciale de nature à encourager le développement d'importations et d'exportations.

ii) La coopération économique envisagée dans le cadre de l'Accord devra contribuer à

- favoriser le développement et la prospérité des industries européennes et brésiliennes ;
- encourager le progrès scientifique et technologique ;
- ouvrir de nouvelles sources d'approvisionnement de nouveaux marchés ;
- d'une façon générale, au développement des économies respectives des parties contractantes et à l'élévation de leurs niveaux de vie.

La portée de ces différents objectifs est le mieux illustrée par la gamme de moyens prévus par l'Accord même ; citons dans ce contexte la coopération entre industries respectives (notamment sous forme de "joint ventures"), la coopération scientifique et technologique ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, des conditions favorables à l'expansion des investissements sur des bases avantageuses pour chacune des parties ainsi que, finalement, une coopération en ce qui concerne les pays tiers.

iii) Enfin, l'Accord-cadre prévoit - comme il est de coutume - l'institution d'un Comité mixte de coopération pour contrôler et promouvoir les différentes activités visées par l'Accord même.

Annexe

La délégation brésilienne était composée comme suit :

M. Ramiro SARAIVA GUERREIRO	Ministre des Affaires étrangères
M. Luiz A.P. SOUTO MAIOR	Ambassadeur, Chef de la Mission du Brésil auprès des Communautés européennes
M. Orlando SOARES CARBONAR	Ambassadeur, Chef de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères
M. Ivan VELLOSO DA SILVEIRA BATALHA	Ambassadeur, Département des Affaires européennes au Ministère des Affaires étrangères
M. Carlos Eduardo de Affonseca ALVES DE SOUZA	Ministre-Conseiller à la Mission du Brésil auprès des Communautés européennes
M. Ronaldo SARDENBERG	Ministre, Secrétaire spécial pour les affaires bilatérales
M. Roberto ABDENUR	Ministre, Coordinateur pour les affaires économiques et commerciales
M. Bernardo PERICAS	Ministre, Secrétaire pour l'information
M. Jose Artur DENOT MEDEIROS	Conseiller, Chef de la division de politique commerciale, Ministère des Affaires étrangères
M. Joao Gualberto MARQUES PORTO	Conseiller à la Mission du Brésil auprès des Communautés européennes
M. Flavio MIRAGAIA PERRI	Conseiller, Coordinateur des affaires politiques

Les Etats membres de la Communauté étaient représentés comme suit :

Pour la Belgique :

M. Paul NOTERDAEME — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour le Danemark :

M. Gunnar RIBERHOLDT — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour l'Allemagne :

M. Gisbert POENSGEN — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour la France :

M. Luc de La BARRE de NANTEUIL — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour l'Irlande :

M. Brendan DILLON — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour l'Italie :

M. Renato RUGGIERO — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour le Luxembourg :

M. Jean DONDELINGER — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour les Pays-Bas :

M. M.H.J.Ch RUTTEN — Ambassadeur, Représentant Permanent

Pour le Royaume-Uni :

Sir Michael BUTLER — Ambassadeur, Représentant Permanent

VI 456 -

TIMECODE From Hr	Min	Sec	To Hr	Min	Sec	SHOT DESCRIPTION
						VF 049
						9 ST 16 mm COULEURS MUETS
	2	01				ST 1430 - Signature de l'accord "Pêche"
						01 CEE - Guinée-Bissau
				6	48	4'47" Bruxelles 27.02.80
	6	58				ST 1431 - Visite du Président Roy JENKINS en
						02 Yougoslavie. Rencontre avec Mr
						DJURANOVIC, président du Conseil
						exécutif fédéral.
				19	52	12'54" Belgrade 28.02.80
	20	02				ST 1434 B - Signature des accords CEE-ASEAN
				29	25	03 9'23" Kuala-Lumpur 09.03.80
	29	57				ST 1439 - Ouverture des négociations
						04 CEE - BRESIL
				32	30	2'33" Bruxelles 17.03.80
	32	40				ST 1458 - Visite de L.A.R. le Grand Duc et la
						05 Grande Duchesse de Luxembourg à la
						CCE : Roy JENKINS et VOUEL
				39	08	6'28" Bruxelles 14.05.80
	39	18				ST 1460 - Visite du Président du RWANDA
						06 HABYARIMANA à la CCE - Claude CHEYSSON.
				48	45	Signature d'une convention de finan-
						cement. 9'27" Bruxelles 19.05.80
	48	55				ST 1461 - Dossier Energie : Moulins à vent
				50	59	07 2'04" Gelrode 21.05.80
	51	09				ST 1475 - Conseil d'association CEE-TURQUIE
				53	38	08 2'29" Bruxelles 30.06.80
	53	48				ST 1532 - Signature accord commercial CEE-
						09 BRESIL : Saraiva GUERREIRO - THORN
						5'05" Bruxelles 18.09.80
				58'	53"	

COMMISSION
OF THE EUROPEAN
COMMUNITIES

Directorate-General
Information, Communication, Culture

Bureau de Production

Brussels (02) 235.21.23 tlx. 61979 comrtv b
Fax. (02) 230.12.80

VIDEO TAPE RECORDING REPORT

EEC TV STUDIOS Brussels

~~BETACAM~~/BETACAM SP/~~MII-I''C/DII/BVU (HB)~~/

~~ORIGINAL~~/MASTER/~~COPY~~
~~COPY OF~~

Prog. No :

TITLE : VI 456 – Transferts film (VF 49)

Version/Language : Muet

Tape No : VI456

Date : 16/2/93

Prod. No :

Responsable : EM

VHS + Burnt In T/C fait le :

Archive Fiche de Travail No :

For : Duration : 58' 53"

DISPOSAL INSTRUCTIONS Likely to be of interest to archives yes / no

Erase After 19 / Refer To / Other

ERASURE AUTHORISED BY : Production : Archives : Responsable :

NOTES

TECHNICAL DETAILS Line up is EBU bars (75 % chroma 100 % lum and Odbm tone), 625/50 PAL/COMPONENT

Record Machine No : (VPR 300/ACR 225/KRM 800/CVR 70/CVR 75/ BVU 800/BVW 40/VPR2/)

Camera Engineer/Cameraman Source M/C

Timecode VITC T/C Yes/~~No~~ LTC T/C Yes/~~No~~ (track 3/) User Bits ?

VITC IDENTICAL TO LTC : Yes/~~No~~ LTC : VITC

Sound Noise Reduction System :

		Mark identical tracks		Noise Re-duction
TRACK 1	mute/sync/			ON/OFF
TRACK 2	mute/sync/			ON/OFF
TRACK 3	mute/sync/			ON/OFF
TRACK 4	mute/sync/			ON/OFF

Muet

Technical Report

Transmission Details

Clock : Yes/No Vision Completed :

Sound Completed :

Spot Checked/Fully Checked

TAPE CONTENTS

Timer Mns	Timer Secs	Notes	Timecode Hrs	Timecode Mns	Timecode Scs	Timecode Frs	Sound	Technical Notes
58	53	Voir shot-list						

COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

GROUPE DU PORTE-PAROLE
ET DIRECTION GENERALE
DE L'INFORMATION

....., le .....

FICHE DE BA.. POUR ARCHIVES AUDIO-VISUELLES

VI 23.01

-Numéro de fiche: 1181 - VI

-Numéro d'archives: 23-00.00
(16 mm V.O.) ST 1532

-Titre: Accord de coopération CEE - Brésil.

-Source: Bruxelles, Charlemagne, 18 septembre 1980.
= CCE. - 2". Pal . 9 mm 23. - Sync. - de, en, f

-Résumé: Signature de l'accord par les représentants des différents pays: M. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg et président en exercice du Conseil des CE, M. Saraiva Guerreiro, ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Haferkamp, vice-président de la Commission des CE. Extraits des discours de MM. Thorn, Haferkamp et Savaira. Extérieurs.

-Classification: Thorn, G. (Lux); Guerreiro, S. (Bre); Haferkamp, W. (CCE - RFA); 14.1.4 (Bre); 15.3.4

Copie

FICHE DE SELECTION D'ARCHIVES VIDEO

production n° : 184 - 80
date : 18 sept 1980

Durée : 8 mn

cassette n° : 184 - 80
bande n° : 601 002.

Sujet(s) : 1. Signature des accords CEE-Brésil

Réalisateur : CCE - P. Goldthorpe

Contenu : Dans la salle du Conseil, les représentants des différents pays : Thorn (Lux) ; Guerreiro (ministre des affaires étrangères du Brésil); Souto Maior (ambassadeur du Brésil); les ambassadeurs des Etats membres. M. Haferkamp.
Discours Thorn, Guerreiro. Signatures.

Observations : Tournage "brut" - bande originale 1" - réalisée en 16mm pour archives - Couverture

RAPPORT DU COMITE DE SELECTION

Réunion du : 22.10.80

☐ effacer en totalité
☐ après le :

☐ conserver en totalité
☐ décision reportée au :

☐ conserver partiellement
☐ découpage à réaliser (par) :
☐ découpage ci-joint

☐ à représenter le :

vérifier son état si on monte la bande sonore ultérieurement effacer.

☒ indications supplémentaires (transfert, copie, ...) : effacement si la bande est muette, faire un montage sonore si la bande est sonore - (P. Goldthorpe)

signature du responsable du comité:

INDICATIONS TECHNIQUES

Transfert effectué sur bande 2" n° :

Bande archives n°: 23
stock n°: 90 008 (9")

Durée restant: 0 mn

ount	H	min	s		Produc. n° / 80	Date	Durée
012		00	00	Accord de coopération CEE-Brésil(signature:Thorn,Haferkamp,Svaira)(vo ST 1532)	184 80	18sep 80	10mn
200		10	00	Visite du président du Botswana,M.Masire à la CCE (vo ST 1545)	221	20oct 80	2mn
239		11	59	Sidérurgie:conférence de presse de M. Davignon(annonce de la décision de la CCE de déclarer la"crise manifeste" (art 58)	203	6oct 80	18mn
589		29	30	Conseil des ministres: développement	254	18nov 80	5mn15
729		36	05	Conseil des ministres: Pêche	197	29sep 80	7mn37
894		43	42	Conseil des ministres: Agriculture	242	10nov 80	5mn37
10[illegible]		49	37	Norvège:visite du premier ministre,M. Nordli,à la CCE	243	10nov 80	1mn47
1068		51	25	Zimbabwé:signature de Lomé II (extraits discours Thorn,Cheysson,Smith)	236	4nov 80	17mn34
1496	01	08	57	Sidérurgie:M. Davignon répond aux questions des journalistes(durée application art 58 et perspectives accord au conseil acier du 30.10.80-sujet suivant)	229	23oct 80	3mn56
1622	01	13	43	Sidérurgie:Conseil session spéciale Acier Conférence de presse de Thorn et Davignon(lecture par Thorn du communiqué final (16 vo ST 1552A)	233	30oct 80	9mn20
1859	01	22	19	Multinationales:déclaration de M.Vredeling sur les droits des travailleurs (Bull. 10-80 p. 1.3.3/4)	201	2oct 80	(2mn40 e (2mn40 r
080	01	29	50	Budget:conseil des ministres (vo ST 1534)	190	23sept80	44s
	01	30	48	end tape			

COMMISSION
OF THE EUROPEAN
COMMUNITIES

Directorate-General
Information, Communication, Culture

Bureau de Production Berl 1/110

Brussels (02) 235.21.23 tlx. 61979 comrtv b

EEC TV STUDIOS Brussels
625/50 PAL
1"C/2"QUAD/BVU/BETACAM/
ASSEMBLY/SUBMASTER/FINAL
ORIGINAL RECORDING/COPY

Tape No : 607/596

Date : 1/9/88

Prod. No : 07/88

Prog. No : ..... Responsable : .....

TITLE : ..... dudues 93 5.i

.....

Version/Language : .....

.....

For : GD Duration : 30'

VIDEO TAPE RECORDING REPORT

VHS + Burnt In T/C fait le : 1/9/88

Archive Fiche de Travail No : 894

REPORT FOR ARCHIVES (by responsable) Likely to be of interest to archives yes / no

Erase After ..... 19..... / Refer To ..... / Other .....

Notes :

ERASURE AUTHORISED BY : Production : Archives : Responsable :

TECHNICAL DETAILS Line up is EBU bars (75 % chroma 100 % lum) and peak level tone (+8dBu)

Record Machine No : VT3 (AVR2 / VPR20 / VPR2 / BVU110 / BVU50 / BVU150 / BVW 40 / .....)

Camera ..... Engineer/Cameraman EW Source M/C .....

Timecode VITC T/C Yes/No LTC T/C Yes/No (track 3/.....) User Bits ? .....

VITC IDENTICAL TO LTC : Yes/No LTC : ..... VITC .....

Sound Tracks One and Two identical ? Yes/No

Track One : mute/effects/sync .....

Track Two : mute/effects/sync .....

Transmission Details

Clock : Yes/No Vision Completed : .....

Sound Completed : .....

Technical Report

Spot Checked/Fully Checked

TAPE CONTENTS

Timer Hrs	Timer Secs	Notes	Timecode Hrs	Timecode Mns	Timecode Scs	Timecode Frs	Sound	Technical Notes
		LU	00	56	00	00		
		Suite	01	00	00	00		
		FIN	01	30	00	00		